VOL. XLVII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 19 JUIN 1918 No. 32

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
États-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS ES MERCREDIS
PAR
AUVIN
EUR

Toutes com concernant le journal ou l'im evront être adressées :

Le Man.
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

DU FRONT FRANCAIS

"Le message que j'apporte à nos soldats au front est celui-ci :

"L'Ouest Canadien vous soutient fermement avec ses hommes, "son argent, son entière confiance et ses prières."

Paroles de M. Norris, Premier-Ministre du Manitoba.

Ces paroles valent la peine d'être retenues.

M. Norris, est personnellement, ni meilleur ni plus méchant qu'un autre.

Malheureusement pour lui, il a, depuis le jour où il est entré dans la politique active, été inféodé avec l'élément laicisateur, anti-religieux et anti-français.

Simple soldat il a suivi aveuglément les ordres de ses supérieurs; chef de parti, il a voulu aller plus loin pour saisir le pouvoir; premier-ministre, il a cru assurer la stabilité de son règne en décrétant l'abolition absolue de l'enseignement du français à l'école.

Une loi semblable, avant la guerre eut été injuste et cruelle; durant la guerre, elle devenait une baloardise criminelle.

C'était giffler en pleine figure, notre jeune soldat qui allait prendre son rang dans l'armée des défenseurs de la patrie.

C'était mentir aux principes pour lesquels on allait mourir.

C'était l'équivalent du "chiffon de papier" allemand.

C'était une odieuse provocation à la juste fierté du peuple dont le sang est français.

C'était le complément de l'oeuvre que l'on a voulu accomplir dans ce pays, depuis trente ans, c'est-à-dire, l'école *sans Dieu et la mort du français*, sous la rubrique hypocrite et bête de *une école une langue, une religion.*

Absurdité que l'histoire des siècles prouve clairement; injure à Dieu, blasphème qui ne peut qu'amener la déchéance des peuples qui s'y livrent.

Mais la guerre bat son plein; le monde civilisé se tord dans les affres de l'agonie; le sang coule a flots; les cadavres remplissent les rivières et s'entassent en monceaux dans les champs et sur les collines; partout c'est un cri de mort, la plainte d'un blessé, le sanglot de l'épouse et de la mère; le martyr des enfants, le meurtre des innocents.

Ceux qui croient implorent la clémence divine; ceux qui ne croient pas, malgré eux crient vers le ciel et cherchent Dieu; ceux qui jusqu'ici ont persécuté l'église, chassé les religieux et les religieuses de leurs couvents; ceux qui ont fermé les temples de la prière et banni Dieu de l'école, en arrachant des murs la croix du Christ et en substituant aux traités de la foi, les livres impies de l'athéisme animal et grossier, se voient forcer d'incliner la tête devant la toute puissance du Maître, divin et suprême, en attendant qu'ils soient jetés à genoux pour demander grâce et victoire, comme Constantin et Clovis ont du le faire pour sauver leurs armées, le premier en face de la croix, le second devant la majesté du Dieu de Clotilde.

Le Président des Etats-Unis prie et demande à son peuple de prier

Le généralissime des armées alliées, Foch, à lancé sa prière vers l'Eternel.

Notre souverain, le Roi Georges V, adresse au ciel des prières ferventes.

Le Premier-Ministre du Canada, sir Robert Borden, demande au peuple canadien de prier.

Voilà que notre Premier-Ministre manitobain, M. Norris, donne à nos soldats l'assurance de nos prières.

Que fait-on dans tout cela de la prière des enfants?

L'enfant encore sur les bancs de l'école, n'est-il pas, dans toute sa candeur naive, dans son innocence, dans son ignorance du mal et des passions, l'ambassadeur le plus pur et le plus fort que nous puissions déléguer vers le Trône Céleste?

Comment donc! l'homme veut prier Dieu, et c'est en refusant à l'enfant le droit d'apprendre sa prière à l'école et en bannissant de son regard le symbole le plus touchant de sa foi, la Croix, sur laquelle Jésus a expié pour les péchés de l'humanité, que l'on prétend faire descendre sur nos armes les bénédictions divines?

Vraiment, c'est trop fort.

Si les chefs des peuples alliés reconnaissent qu'il y a un Dieu, et que ce Dieu, doit être prié si l'on veut confondre l'ennemi, le premier geste à faire est de mettre ce Dieu franchement à la place d'honneur qu'il doit occuper à l'aurore de la vie de l'homme.

Dieu et sa croix doivent être placés bien en face du berceau de l'enfant; l'écolier doit s'incliner devant Lui et apprendre à Le prier sur les bancs de l'école, le jeune étudiant doit être convaincu de sa Toute Puissance et comprendre que c'est Lui, qui a droit à la première place et aux premiers battements de son coeur.

Cette guerre donnera au monde de grandes leçons.

Elle va faire prier les peuples.

Espérons, qu'au milieu du spectacle terrible qu'offre aujourd'hui au visiteur l'Europe ensanglantée, notre Premier-Ministre, prendra l'unique résolution qui le mettrait sur le piédestal des plus grands hommes d'Etat Canadiens, c'est-à-dire, la résolution de rétablir l'enseignement religieux dans l'école manitobaine et de faire reconnaître les droits de la langue française dans ces vastes plaines découvertes par LaVérendrye et arrosées des sueurs des missionaires catholiques de la chevalaresque France, et du noble Canada Français.

ASSOCIATION D'EDUCATION

L'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba, tiendra son congrès annuel, la semaine prochaine.

Nous n'avons pas autorité à parler pour elle, par conséquent, nous laisserons à ses représentants attitrés le soin de faire l'exposition de son oeuvre.

Il nous sera cependant permis de dire, que le travail accompli par cette société est immense et d'une importance souveraine pour la survivance de la race française dans l'Ouest Canadien.

Elle a besoin du concours actif de chaque citoyen.

Elle ne peut remplir sa mission avec succès sans l'aide pécuniaire, la bonne volonté et la confiance de tous nos compatriotes.

Il est de nécessité absolue, que chaque groupe français qui peut se faire représenter le fasse généreusement et avec entrain.

Nous occupons ici les avant-postes des positions françaises dans l'Ouest Canadien.

C'est ici que la lutte sera toujours la plus vive et la plus chaude.

C'est ici qu'il faut vaincre ou se résigner à périr dans toutes les provinces situées à l'Ouest des Grands Lacs.

Nous ferons donc un appel pressant à toutes nos paroisses pour qu'elles envoient des représentants.

De retour chez eux, ces délégués seront les messagers de la bonne nouvelle.

Ils seront en mesure de donner les renseignements que le public a droit de savoir, mais qu'il ne peut obtenir s'il ne prend pas la peine de nommer ses mandataires.

C'est une oeuvre nationale par excellence.

Une forteresse n'est jamais bien gardée, que si chacun est à son poste.

L'ENREGISTREMENT DU 22 JUIN

Plusieurs nous ont demandé s'il fallait s'enregistrer samedi prochain.

Oui, sans doute, il le faut.

Pourquoi refuser d'obéir à la loi?

Celui, qui pour une raison ou pour une autre, négligera de le faire, n'aura rien à y gagner, mais il aura tout à y perdre.

L'on nous dit que le conseil est donné à certains endroits d'ignorer ce précepte de la loi.

Nous répondrons sans hésitation, que ce conseil est malsain et de nature à nuire à nos plus chers intérêts.

Nous demanderons à nos compatriotes de ne pas écouter ces faux conseillers.

Que chacun fasse aujourd'hui son devoir, c'est le meilleur moyen d'assurer l'avenir.

LE CHARBON

Nous avons dis un mot sur ce sujet la semaine dernière.

Il semble bien, d'après ce qu'écrivent les grands quotidiens, que celui qui dès aujourd'hui ne donnera pas une commande de 50% de son approvisionnement d'hiver, en charbon mou, ne pourra plus tard se procurer le charbon dur dont il aura besoin.

Il est à craindre même qu'il ne pourra se procurer aucune sorte de charbon.

Conclusion logique, il devra périr de froid, s'il n'a pas pris ses précautions.

C'est grave mais cela semble certain.

Nous répéterons tout de même la question que nous avons posée la semaine dernière.

Que doivent faire, ceux qui n'ont pas les moyens pécuniaires de donner leur commande aujourd'hui ou qui n'ont pas les caves de dimension suffisante pour contenir ce dépot de charbon?

Que l'on ne se fasse pas d'illusion: ils sont nombreux ceux-là; il s'en trouve dans toutes les classes de la société.

Les gouvernements ou les conseils municipaux vont-ils prendre les mesures nécessaires pour parer à ce danger?

Nous n'habitons pas un pays où l'on puisse se passer de combustible.

La question est sérieuse.

Les compagnies de chemin de fer peuvent elles être forcées à transporter immédiatement dans nos différents centres l'approvisionnement probable pour chaque localité?

Les propriétaires de mines peuvent-ils ouvrir un crédit à notre population?

Il s'agit d'abord de rendre le charbon sur les lieux.

Le crédit des municipalités, ou du gouvernement doit être suffisant pour assurer à chaque famille la quantité de charbon requise pour l'hiver prochain.

Pourquoi un ordre ne serait il pas donné pour que chaque famille, aille inscrire immédiatement à son bureau municipal le nombre de tonnes qui lui sont nécessaires pour l'hiver.

Il serait en outre facile de savoir combien de tonnes ont été vendues aux citoyens l'an dernier.

Chaque municipalité pourrait, avec la garantie du gouvernement si c'est nécessaire, se procurer immédiatement le charbon requis, quitte à en surveiller la distribution plus tard et faire la collection nécessaire.

Il nous semble que laisser toute l'affaire entre les mains des particuliers, dans un temps de crise comme celle-ci, est de nature à nous exposer à la misère.

Il faut, en ce moment, compter non-seulement avec l'imprévoyance humaine, mais aussi avec la pauvreté, et surtout avec la rareté du *ready-cash.*

Si l'hiver prochain, il y a de la misère aigue, les autorités, quelles qu'elles soient auront des comptes sévères à rendre à la population.

LES CONFITURES

L'on se demande, vu la quantité limitée de sucre permise à chaque famille, comment l'on pourra cette année faire des confitures.

La question est importante.

Elle mérite l'attention sérieuse du gouvernement.

La fabrication des confitures dans les familles est une source d'économie; en plus, les confitures faites à la maison sont de beaucoup supérieures aux produits des manufactures.

Nous invitons le bureau du contrôle des vivres à donner au public des renseignements précis sur ce sujet et nous conseillons à tous ceux que cela intéresse de prendre les mesures nécessaires pour faire régulariser la situation et protéger leurs intérêts.

Le Sous-Lieutenant Fonck

(L'Illustration)

Fonck est un homme de stature moyenne, aux épaules carrées, qui se tient très droit, fait peu de gestes, parait trapu et mince tout ensemble. L'expression sérieuse de sa figure contraste avec la jeunesse de ses traits. Il a vingt-deux ans, parle d'une voix égale, s'exprime par phrases brèves, met entre elles le temps qu'il faut pour les penser d'abord. La simplicité de son costume militaire, sa sobriété d'attitude, l'empire sur lui-même que respire sa personne, indiquent seuls qu'il est quelqu'un. Dés qu'on l'aborde, on remarque son regard. L'œil gris bleu, petit, calme, légèrement recouvert par des paupières gonflées, se pose sur vous l'instant d'un éclair et se fixe aussitôt vers le sol. Fonck vous a vu et il vous attend. A chaque question que vous lui posez, il relève les yeux, cueille dans les vôtres votre pensée, et se concentre à nouveau pour répondre. La réponse vient, précise, nette, obligeante et exacte. Elle définit la demande et lui correspond au juste. Quand vous avez l'air de ne pas comprendre, Fonck vous regarde en plein, suit dans vos yeux son explication insiste jusqu'à ce qu'aucune erreur ne subsiste entre lui et vous.

Le regard de Guynemer projetait au dehors des sentiments, des idées, de la lumière et de la jeunesse. Il changeait comme un ciel de mars, passant de la fureur au rire, dans une conversation rapide et presque trépidante.

Le regard de Fonck ne bouge pas. Il ne rayonne pas, il absorbe; il se pose sur les choses, les délimite, les situe, les scrute, les saisit et les rapporte à la réflexion comme un bon chien fait le gibier au chasseur. Les aviateurs disent "l'œil de Fonck" avec un geste qui signifie "personne ne peut l'avoir en dehors de lui". De fait, le 8 mai dernier, Fonck avait aperçu les trois premiers avions allemands de sa série de six, bien avant les deux camarades qui l'accompagnaient.

Un aéroplane dans l'espace, à un kilomètre est un point minuscule, que l'œil de qualité moyenne, même exercé, n'aperçoit pas. Les appareils en marche l'un vers l'autre franchissent ce kilomètre en moins de dix secondes. Voir de loin constitue donc une supériorité incontestable. Elle permet à celui qui la possède à se placer dans le soleil, d'aborder l'ennemi dans ses angles morts visuels, de prendre l'initiative du combat et de profiter de la surprise de l'adversaire.

Fonck voit de très loin et ne perd jamais son sang-froid. Il était, le 8 mai, vers 16 heures, en tête d'une patrouille de trois à la hauteur de nos ballons, entre Moreuil et Montdidier. Il aperçut dans les lignes allemandes, venant vers lui, trois biplanes observateurs qui s'avançaient à la file, le second suivant le premier en échelon et à sa gauche, le troisième plus en arrière et dans le siliage du guide Fonck donne à ses compagnons le signal "attention", navigue de manière à avoir le soleil dans le dos et pique. Ses compagnons, qui distinguent maintenant l'ennemi, abandonnant à Fonck l'Allemand en tête, s'apprêtent à couper la route aux deux autres. Mais Fonck a abattu le guide d'une seule rafale, fait un crochet à gauche pour éviter le second Allemand qui vient vers lui par un virage à droite. Avant que ses camarades aient pu attaquer, Fonck a déjà descendu son deuxième Boche, tiré trois quart avant et légèrement en dessous.

Cette sûreté de manœuvre, cette précision de tir, sont des qualités presques uniques. Dans le combat, on évolue à plein moteur; il ne suffit pas d'exécuter le mouvement, il faut le terminer juste au point où l'avion sera en position de tir contre un but qui se dérobe. Etre en position de tir implique, la mitrailleuse étant fixe sur le capot, que la visée s'opère avec l'avion lui-même et que l'avion est placé en dehors des angles de tir de l'adversaire.

Pour accomplir ces voltes vertigineuses, il faut un esprit qui réfléchisse aussi vite qu'il décide. En un seconde, Fonck a vu, deviné la manœuvre de son gibier, exécuté sa manœuvre et remporté un succès dont la franchise impose. Tel chirurgien célèbre opérait en habit sans jamais tacher son plastron, avec une prestesse et une réussite constantes. Fonck, depuis qu'il chasse, n'a jamais été touché lui-même. En cherchant bien, on trouverait peut-être deux déchirures minuscules de balles dans les ailes d'un de ses nombreux appareils. On peut dire que, de toutes ses victoires de chasseur, lui et ses avions sont revenus intacts. Ses adversaires par contre sont abattus en plein, en flammes, ou pilotes tués. Fonck possède ensemble les deux maîtrises de la chasse qu'on ne rencontre d'ordinaire que séparément, même chez les "as". Il est excellent manœuvrier et excellent tireur. Il joint la prudence à la décision. Le dernier biplace boche, ayant vu tomber ses deux compagnons de patrouille, s'en retournait chez lui, mettant de la distance entre Fonck et lui. Fonck le suit un moment pour se rendre compte et feint à son tour de regagner le front: il veut ramener le fuyard à l'endroit où gisent ses compagnons. L'autre donne dans la ruse. Fonck le voit revenir sur sa droite, ralentit sa marche et, d'un brusque crochet se retourne face à lui. Il évite ainsi le mitrailleur arrière, grand danger du biplace pour l'agresseur, et a le temps de tirer avant que le pilote ait mis son appareil en position de tir contre lui. En une rafale, l'affaire est réglée. Les trois Boches se sont écrasés tout près l'un de l'autre, les deux premiers dans un petit bois, le troisième près de l'Avre, à moins d'un kilomètre de distance les deux premiers à dix secondes, le troisième à une minute et demie d'intervalle. Ils ont coûté à Fonck vingt-deux balles!

Vingt-deux balles et un gros effort! Fonck a chaud, il rentre au terrain pour se reposer, après avoir dûment constaté qu'aucun Boche ne se montre dans son horizon. Il suppute ce qui va se passer de l'autre côté des lignes: coups de téléphone, escadrilles de chasse alertées, patrouilles expédiées immédiatement, en tout trois quarts d'heure avant que les "Albatros" soient sur nos tranchées. Fonck se donne rendez-vous à lui-même au-dessus de Montdidier pour ce moment-là. Cette expérience du vol, du tir, de la guerre aérienne, cette méthode pondérée sont peut-être la caractéristique de Fonck. A causer avec lui on sent qu'il ne pense qu'au Boche. Il pratique la doctrine scientifique du moindre effort pour le plus grand résultat. Il tient compte dans ses calculs de toutes les données que lui fournissent les services de renseignements: état de l'atmosphère, activité actuelle de l'aviation ennemie. Il n'a rien d'un fougueux qui se jette en aveugle dans la mêlée. C'est un combattant averti qui utilise au maximum ses propres dons, son acquit et l'organisme de guerre dont il est la gloire. Lorsque Fonck repartit le 8 mai vers 18 heures avec deux autres camarades, après avoir fait le plein d'essence et revu son appareil, un biplace allemand réglait le tir d'artillerie au-dessus de Montdidier. Fonck arrive à 600 mètres au-dessus de lui l'observe, le voit partir en pointe, revenir, manœuvre habituelle des aviateurs qui constatent les points de chute. Il fond alors sur lui dans l'angle mort de tir trois-quart avant, lâche une rafale et se dégage aussitôt dans un nuage. Il importe en effet, si l'allemand n'est pas abattu, d'éviter le mitrailleur arrière. La précaution, cette fois, est inutile car l'avion boche tombe en morceau. Mais Fonck s'est si bien caché que ses camarades le perdent de vue et que "l'as" se trouve seul au sortir de son nuage. En avant de lui, il aperçoit quatre monoplaces "Spalz" protégés, à 500 mètres au-dessus par une patrouille de 5 "Albatros" en direction de notre ligne Fonck ne se hâte pas, regarde, médite son coup. Il faut agir par surprise, avoir descendu un "Spalz" avant d'être aperçu par les autres "Spalz" ou par les "Albatros". En quelques secondes, tout sera accompli. L'occasion sert Fonck. Il se trouve en arrière et en dessous des "Spalz". Ceux-ci marchent en losange, le guide vers nos lignes, le dernier vers Fonck, les deux autres à droite et à gauche. Fonck aborde le dernier sous la queue l'abat net, voit les "Spalz" des flancs se retourner au bruit de la mitrailleuse, l'un à droite, l'autre à gauche. Il passe entre eux, court droit au guide qui se trouve dans son axe de marche, le tire sous la queue, l'enflamme et continue à plein moteur jusqu'au terrain, tandis que les "Albatros" de protection piquent en vain.

En une heure et demie de vol sur les lignes, avec cinquante-six balles, Fonck a détruit la valeur d'une escadrille allemande: 4 biplaces, 2 monoplaces, 10 aviateurs. Jamais pareille prouesse ne s'est vue! Guynemer n'avait pas dépassé le chiffre de quatre victoires en un jour. Fonck en a 6 dont 4 sont de véritables coups doubles.

Ce qui frappe dans ses combats, c'est le calme méthodique du vainqueur. La régularité soutenue de ses succès en est sans doute la conséquence. Il en comptait 6 en août dernier et aujourd'hui 42! Il n'a ni appareil, ni régime, ni entraînement spéciaux. Il s'entraîne au tir contre le boche, la meilleur des cibles. Il monte au "Spad" à 2 mitrailleuses. Il mange à sa fantaisie ne boit pas d'alcool. Il parle de ses triomphes quand on l'y force et d'un ton posé. Il n'a pas l'air de les trouver faciles parce qu'il sait ce qu'ils exigent de science et de risques. Il n'a pas l'air non plus de s'en étonner. Ce jeune sous-lieutenant, officier de la Légion d'honneur, vous explique ses combats comme on explique un problème de géométrie, dans leurs différentes phases, le produit d'un courage et d'une habileté hors pair, mis au service et ils sont bien, à les examiner d'un esprit d'observation et de raisonnement jamais en défaut.

La Cigogne.

La Semaine Sainte à Jérusalem

Depuis que le protectorat catholique de la France a été rétabli en Palestine, après la délivrance de Jérusalem par l'armée britannique et les corps expéditionnaires alliés, les fêtes religieuses de la semaine sainte ont repris le cérémonial abandonnébandonné depuis troprdl bandonné depuis trop longtemps. A M. Georges Picot, haut commissaire de la République, ont été rendus les honneurs traditionnels auxquels avaient droit, naguère, dans tout le Levant, les agents français en leur qualité de représentants du gouvernement protecteur.

M. Georges Picot se rendit en uniforme à la basilique du Saint-Sépulcre précédé de ses cawas en grande tenue et accompagné de son personnel que renforçaient, à cette première semaine sainte, les officiers de notre corps expéditionnaire. Le vicaire custodial l'attendait à la porte de la basilique; après lui avoir offert l'ea ubénite au chant du *Te Deum*, il le conduisit à son fauteuil spécialement réservé à côté de l'Epître, près de l'autel dressé devant le Tombeau. A cette place et pendant la cérémonie religieuse, notre représentant reçut encore les honneurs traditionnels de l'encensement et du baiser de la patène. A la fin de la solennité, le *Domine, salvam fac rempublicam* fut chanté.

Comme des nouveaux croisés, le haut commissaire de la République et les officiers français suivirent à travers la ville sainte le chemin de la croix, s'arrêtant et se recueillant à chaque station. A l'émotion religieuse de cette nouvelle participation à la plus haute cérémonie de la religion catholique s'ajoutait l'émotion patriotique provoquée par les nouvelles de l'offensive allemande. Aussi, dans tous les cœurs, les premières prières étaient pour la France et avec une ferveur qui se reflétait sur tous les visages.

Les Alpins à New-York

On croyait que les scènes d'enthousiasme dont New-York et l'Amérique furent le théâtre lors de la visite de la mission Joffre-Viviani, qui avaient été sans précédent, seraient sans lendemain. On se trompait: ces scènes se sont reproduites; et ce n'est pas un maréchal de France qui en fut le héros, mais ce sont de petits soldats français qui en furent l'objet.

Lorsque, le mercredi matin 1er mai, la nouvelle se répandit dans New-York qu'un détachement de cent chasseurs alpins, avec officiers, drapeaux et clairons, était arrivé par le paquebot *Rochambeau* et allait défiler par les rues de la ville, une foule de quelques milliers de personnes s'étagea dans Broadway et dans le bas de la ville. C'est le privilège de New-York d'avoir des foules immenses sortant inopinément des entrailles du sol, comme si une baguette magique les faisait jaillir... Les *sky-scrapers* monstrueux de la Cité se garnirent de spectateurs et de spectatrices, les rues regorgèrent de badauds accourus de toutes parts et les bureaux donnèrent une heure de congé à leurs employés.

Ce qui devait arriver arriva et les cordons de police, trop fragiles pour contenir pareille mer et résister à pareil enthousiasme, cédèrent quand le clairon des alpins fit entendre ses premières notes. Nos braves petits chasseurs se trouvèrent, en quelques secondes, submergés par de véritables vagues humaines. C'était à qui toucherait leur fusil, à qui compterait les chevrons cousus aux [illegible]. Le détachement du littéralement s'ouvrir un chemin à travers la foule, qui voulait le porter tout entier en triomphe.

A l'hôtel de ville, où le maire, M. le juge Hylan, attendait, entouré de ses principaux collaborateurs, un peu d'ordre se rétablit et les compliments de bienvenue purent être échangés. Le cortège, encadré d'un bataillon de fantassins américains et suivi d'une vingtaine de sammies blessés, rapatriés du front et coiffés du casque des tranchées, put ensuite sans trop de mal gagner le casernement de la Vingt-Septième Rue, affecté aux Alpins pendant leur séjour à New-York.

Mais l'enthousiasme, les jours suivants, ne fit que croître et embellir. Chaque fois que les chasseurs et leur chef de détachement, le lieutenant Le Moal, parurent en public, des manifestations formidables les accueillirent. Le soir où ils se rendirent au Carnegie Hall, qui est le Trocadéro de New-York, pour participer à une grande réunion publique, tenue en l'honneur du troisième emprunt de la Liberté—car les autorités américaines, par l'entremise de M. André Tardieu, haut commissaire de la République française à Washington, avaient demandé qu'on leur donnât quelques soldats français pour prendre part à la "campagne" de l'emprunt—la salle faillit crouler sous les applaudissements, les hourras, les chants de la *Marseillaise*. Et, séance tenante, la salle souscrivit deux millions de dollars—plus de dix millions de francs—de *Liberty bonds*. On vit un spectateur, dans une loge, tendre une feuille de papier contenant la modeste souscription de cent mille dollars et on vit des ouvriers, dans les galeries supérieures, signer des bulletins de versement de cinq cents francs. Tant il est vrai qu'en Amérique les manifestations ont leur côté pratique.

Le colonel Roosevelt tint à voir de près les alpins. On les lui présenta un matin, un à un, au Harvard-Club. Le colonel serra vigoureusement à chacun les deux mains en leur disant paternelle-

(*A suivre sur la 2ème page*)

Les Alpins à New-York

(Suite de la 1ère page)

ment: *"God bless you, my boy!"* (Dieu vous bénisse mon enfant.)

Puis, quand on leur eut fait former le cercle, de cette voix rude qui sait dire les choses les plus émouvantes, il leur déclara: "J'ai été président de cette République et j'ai le droit d'en être fier. Mais je suis encore plus fier de songer que mes quatre fils se battent à côté de vous, pour la plus noble des causes. Et je suis encore plus fier de penser que l'un d'eux a déjà versé son sang et été blessé. Il porte sur la poitrine une Croix de guerre comme la vôtre... C'est le bien le plus précieux que je possède..."

Les alpins étaient au "garde à vous". Il y en eut pourtant quelques-uns qui se mouchèrent...

La Force de résistance de l'Armée Belge

De Lombaertzyde au nord d'Ypres, les Flandres sont défendues par l'armée belge, sur un front de trente-trois kilomètres. Quelle sera dans la bataille présente, la force de résistance de cette petite armée? C'est une question que le public se pose avec une certaine inquiétude, parce que l'on a peu connu en France l'effort militaire belge, son rôle défensif depuis la stabilisation.

Ces inquiétudes que nous concevons à leur sujet seraient en droit d'offenser les soldats qui furent, ne l'oublions jamais, nos alliés de la première heure, des alliés toujours loyaux et fidèles, et des lions au combat. Ils savent, d'ailleurs, que certains esprits de l'arrière, pour les apprécier, auraient presque exigé qu'ils recommençassent l'épopée des premiers mois, et je les ai entendus me dire avec une certaine mélancolie: "Oh! nous n'ignorons pas que nous sommes vos parents pauvres." Eh bien! c'est une impression que nous ne devons pas laisser pénétrer ni chez eux, ni chez nous. L'armée belge est une force. J'ai eu l'occasion de la visiter à plusieurs reprises, de pénétrer jusqu'à ses avant-postes, au delà des inondations de l'Yser. Récemment encore je l'ai vue l'arme au poing et frémissante. Je veux dire ici les raisons que nous avons de fonder sur elle une confiance absolue.

* * *

Raisons stratégiques d'abord. "On nous a énuméré autrefois dans nos cours me disait un officier belge, rivière, dépression, montagne, qui peuvent arrêter la marche de l'ennemi. On ne nous avait jamais parlé d'une ligne de chemin de fer." Et me montrant à quelques mètres devant nous, courant droit du sud au nord, le remblai du chemin de fer de Rampscapelle tout creusé d'alvéoles, cimenté, bétonné, capitonné de sacs à terre il ajoutait: "C'est pourtant ce qui fut pour les Allemands en octobre 1914, la barrière infranchissable." En effet, dans cette plaine flamande d'une horizontalité parfaite où l'armée en retraite ne trouvait pas un repli de terrain pour s'arrêter, ce bourrelet enfin rencontré forma la première [illegible]. Il devint aussitôt le noyau du système qu'organisèrent rapidement nos alliés.

D'abord ce fut le geste du vieil habitant de la Maison du Passeur, immortel comme un héros d'Homère, prenant sa barque et s'en allant fermer les écluses de Nieuport. Et voilà depuis lors, en avant de cette ligne d'appuis, la fortification de l'eau. La plaine aquatique, miroitante et désolée d'où émerge, çà et là, une cime de bouquets d'arbres commence [illegible] à quelques mètres du remblai. Elle s'étend à perte de vue. Marchez [illegible] sur une passerelle de planches, j'ai mis vingt minutes [illegible]. Il y avait par endroits trois mètres d'eau. [illegible]

Mais voici les premières lignes et les avant-postes. [illegible] les secteurs français, l'abri n'a pu être obtenu en creusant la terre, car dès que vous mettez la pioche dans le sol, l'eau affleure. [illegible] terres rapportées. [illegible]

[illegible] franchir les inondations [illegible] ce qui me semble [illegible] manger ces semaines [illegible] lui réserverait une surprise sur laquelle je demande la permission de ne pas m'étendre.

* * *

L'armée belge est pourvue d'artillerie dans la même proportion que la nôtre. On en a douté en France. On dit: "Alors, pourquoi ne font-ils pas d'offensive?" On avait raison de faire dépendre les chances d'une offensive de la domination de l'artillerie. Mais

(A suivre sur la 3ème page)

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



CANADA

L'Enregistrement de la Population du Canada

SON BUT ET SON APPLICATION

LE CANADA fait face à la crise la plus grave de son histoire. Quatre années de guerre ont enlevé à la nation une forte part de ses forces vives d'intelligence et de travail; mais, nonobstant la diminution du nombre d'hommes au Canada, nos alliés continuent à attendre de nous le plein maintien de nos effectifs de combats, comme aussi un accroissement de nos exportations des vivres et des matériaux militaires essentiels à leur subsistance et à la conduite victorieuse de la guerre.

Chaque once de surcroît dans la production et chaque once d'économie dans la consommation de vivres au Canada sont nécessaires pour l'exportation à destination des alliés. Si la guerre venait à durer encore un an, des cartes aux provisions et un système de rationnement seront peut-être à instituer.

Il est de notre devoir de nous préparer à rencontrer toute situation que peuvent nous imposer les circonstances. Il est tout à fait probable qu'avant la fin de la guerre par la défaite de l'ennemi, notre gouvernement ait à apporter des restrictions aux occupations demeurant loisibles aux hommes et aux femmes. En prévision de cette éventualité, le gouvernement veut se mettre en état d'aider autant que possible notre population à rester utilement et profitablement occupée.

DATE D'ENREGISTREMENT, 22 JUIN.

La situation indique pour le Canada la nécessité de connaître exactement les capacités et le pouvoir producteur des hommes et des femmes dans le pays.

Toutes personnes des deux sexes demeurant au Canada, de nationalité britannique ou étrangère, âgées de 16 ans ou plus, seront tenues de se faire enregistrer le 22 juin et de répondre véridiquement aux questions énoncées sur la carte d'enregistrement.

Il n'entre pas dans les intentions du gouvernement de recourir sous une forme quelconque à la conscription du travail, mais simplement d'aider à le faire appliquer sagement, de manière que chaque unité disponible d'énergie humaine soit utilisée au mieux.

Les renseignements obtenus en vertu de l'enregistrement seront utilisés — pour aider les autorités militaires à fournir les hommes nécessaires au maintien de la "Première ligne de défense du Canada" — pour mobiliser toutes les unités de travail disponibles dans le pays et les enlever à des occupations moins nécessaires, pour les appliquer à des occupations essentielles—pour établir et administrer intelligemment, en cas de besoin, un système de rationnement des vivres.

2-F

Emis par ordre du Conseil d'Enregistrement du Canada.

La Force de résistance de l'Armée Belge

(Suite de la 2ème page)

on ne réfléchissait pas que lorsqu'une grande armée prépare une offensive, elle est obligée de l'entreprendre sur un point restreint où elle accumule, des autres points du front momentanément dégarnis, toutes ses ressources en matériel et en munitions, de sorte qu'à cet endroit déterminé de l'offensive, le rapport de l'artillerie à la superficie du secteur se trouve décuplé et au delà. Mais l'arme belge qui, bien que possédant régulièrement la même proportion d'artillerie que nous, n'en est pas moins une petite armée au front court, aurait beau faire appel à toute l'artillerie disséminée sur ce front, elle n'amènerait sur le point d'offensive qu'un matériel insuffisant.

Le 75 T. R. belge, modèle Krupp, est construit aux grandes usines du Havre, qui emploient milliers d'ouvriers belges. C'est en 1915 que le matériel léger fut mis en chantier.

Entre temps, on établissait à Birmingham une usine belge où l'on peut manufacturer tous les fusils de l'armée. Les mitrailleuses, dont l'armée belge est si abondamment pourvue, sont achetées aux manufactures françaises et américaines. Quant à l'artillerie de tranchée, le mortier modèle Schneider fut d'abord mis en en commande, puis vinrent les inventions des deux ingénieurs belges, M. Delattre et le commandant Van Deuren. On sait que le mortier Van Deuren est actuellement presque partout en usage, non seulement sur le front belge mais sur le front français.

En ce qui concerne l'artillerie lourde, les ateliers du Havre ont eu à réparer le matériel pris à l'ennemi, dont les alliés, d'un commun accord avaient fait hériter les Belges. Les obusiers de 105 et de 150 capturés au cours de nos avances sont ainsi devenus, après avoir passé par l'atelier de réparation du Havre, matériel belge. Les obusiers de 120 furent achetés à la France.

Mais une armée ne vaut pas seulement par les conditions stratégiques où elle se trouve et par sa puissance d'artillerie. Il y a l'élément moral des qualités militaires. On je voudrais dire à quel point notre brave petit allié le soldat belge les a dans le sang. Batailleur orgueilleux, il a l'âme armée comme un coq de combat. Je ne reviendrai pas sur sa défense de l'Yser dont le pouvoir d'émotion est aujourd'hui émoussé pour nous Français, que l'enthousiasme fatigue vite. Mais qui a connu, l'année dernière, la petite épopée de Merkhem?

L'automne dernier, lorsque les Anglais attaquèrent au nord d'Ypres, les Belges firent, en liaison, une offensive restreinte. Elle leur procura du premier coup plusieurs kilomètres en profondeur. Ce fut la prise du secteur de Merkhem, pointe avancée dans les lignes allemandes. Ce fait d'armes passa assez inaperçu. Il fut pourtant une très intéressante pierre de touche de la force de résistance belge. Tenir ce secteur enclavé dans les lignes ennemis, sans tranchée, sans fortification, sans autre abri que les trous d'obus souvent à demi remplis d'eau, semblait une gageure. Souvent le communiqué vous a mentionné ce nom à propos d'attaques allemandes sur ce point. Pourtant Merkhem tient toujours. On n'y a point perdu un petit poste. Ce qui s'est dépensé là d'héroïsme et de sang vaudrait toute une étude.

Le jour que nos alliés auront à frapper un grand coup, je voudrais que nous ne parussions pas étonnés de les découvrir. Les Belges d'aujourd'hui sont toujours ceux de Liège et d'Anvers, ceux du général Jacques et du général Léman.

Colette YVER.



SOUMISSIONS POUR CHARBON

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 27 juin 1918, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement féédral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant au ministère des Travaux publics et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin, et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Trauvaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 6 juin 1918

CANADA

COMMISSION D'ENREGISTREMENT DU CANADA

CARTE POUR PERSONNES DU SEXE MASCULIN

DATE DE L'ENREGISTREMENT: MOIS / JOUR / ANNEE 1918

NUMERO DE SERIE — Doit être rempli par le Sous-Registraire.

1. Nom au long (Nom de famille en dernier lieu).
Adresse (permanente)? RUE ET NUMERO — LIVRAISON RURALE OU BUREAU DE POSTE — VILLE OU CITE — PROVINCE
2. Age? Date de naissance? Pays de naissance?
3. Nationalité? Parlez Anglais (A) ou Français (F)?
4. Sujet Britannique? De naissance? Par naturalisation? Si naturalisé, en quelle année? A quel endroit?
5. Si vous n'êtes pas sujet britannique, à quel pays devez-vous l'allégeance?
6. Célibataire (C), Marié (M), Veuf (V) ou divorcé (D)?
7. Combien d'enfants âgés de moins de 16 ans?
8. Incapacités physiques, s'il en est?
9. Si enregistré sous la Loi du Service Militaire, quel est votre numéro de série?
10. (a) Emploi actuel (si vous en avez)? (b) Quel est votre travail régulier? (c) Quel autre travail pouvez-vous faire avec succès? — Période d'expérience dans (a) (b) (c)
11. Si vous êtes un employé, donnez le nom de votre patron. Adresse. Nature du travail.
12. Etes-vous dans une situation à pouvoir servir dans la crise nationale actuelle, en passant de votre travail présent à un autre travail pour lequel vous êtes préparé, si les conditions offertes sont satisfaisantes? (a) Là où vous pouvez retourner à votre domicile chaque jour? (b) Hors de votre domicile?
13. (a) Avez-vous été élevé sur une ferme? Jusqu'à quel âge? (b) Avez-vous travaillé sur une ferme? Combien de temps? (c) Etes-vous un cultivateur retiré des affaires? (d) Pouvez-vous manier les chevaux? Conduire des tracteurs? Vous servir des instruments aratoires? (e) Consentiriez-vous à travailler sur la ferme? Où? Durant quelles périodes?

J'affirme que j'ai vérifié les réponses ci-dessus et qu'elles sont vraies.

Signature de l'Inscrit.

Comment Procéder à l'Enregistrement

Au 22 Juin, toutes personnes de l'un ou de l'autre sexe, de nationalité britannique ou étrangère, âgées de 16 ans ou plus, doivent se présenter dans un des bureaux d'enregistrement établis dans leur district et s'y conformer aux prescriptions suivantes —

Où se faire enregistrer

Toute personne tenue de se faire enregistrer a le privilège de s'acquitter de cette obligation dans l'un ou l'autre des bureaux établis à cet effet. La localisation de tous ces bureaux sera déterminée par des Proclamations affichées de manière à sauter aux yeux.

Comment se faire enregistrer

Le mode d'effectuer l'enregistrement est simple. Il est aisé de répondre aux questions énoncées sur la carte d'enregistrement, mais les réponses doivent être complètes et véridiques.

La carte en fac-simile ci-dessus est celle à l'usage du sexe masculin. Une annonce où figure la carte à l'usage de l'autre sexe est publiée dans un autre journal.

Examinez attentivement les questions, de manière à pouvoir y répondre avec promptitude au moment de l'enregistrement. Si vous avez des aptitudes spéciales, ou si vous estimez que vos services pourraient être plus utiles au pays dans un travail autre que celui que vous occupez, ne manquez pas de le dire.

Bien que tous soient tenus à l'enregistrement au jour fixé, il n'entre pas dans les intentions du Gouvernement d'astreindre à sortir de chez eux les malades et les gens affaiblis par l'âge ou impotents. Si les personnes dans ce cas notifient l'enregistreur avant le 22 juin de la cause de leur impuissance à se rendre au bureau de l'enregistrement, on s'efforcera de les enregistrer à domicile, pourvu que leur requête soit raisonnable et justifiée.

Souvenez-vous du jour — 22 juin — Rappelez-vous les heures — 7 h. du matin à 10 h. du soir — Dans votre propre intérêt, demandez l'enregistrement de bonne heure et obtenez un certificat attestant que c'est chose faite.

Par ordre du **Conseil d'Enregistrement du Canada.**

24M7

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

Capital autorisé	$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve	7,700,000
Total de l'actif	44,500,000

DIRECTEURS:

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président; A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J. M. Wilson, A.-A. Larocque, et A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

187 Succursales et Agences au Canada

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3 o/o l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

J. W. L. FORGET, Gérant, Succursale de Winnipeg.
J. H. N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

VISITE PASTORALE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque fait en ce moment sa visite des paroisses et donne la confirmation aux enfants.

Service anniversaire

Le service anniversaire du regretté Mgr Langevin a été chanté à la cathédrale mardi dernier au milieu d'un grand concours de fidèles.

Paroisse Belge du Sacré-Coeur de St-Boniface

La paroisse Belge était en liesse dimanche dernier à l'occasion de la première communion solennelle de 47 de nos garçons et filles. Dès le matin égayé par d'ardents rayons de soleil la colonie Belge était en pleine fête.

La décoration intérieure tant qu'extérieure de la coquette église et du riant presbytère était faite avec goût exquis. Les fleurs et guirlandes rivalisaient heureusement avec les drapeaux et banderolles aux couleurs Belges, Françaises, Canadiennes, Anglaises et celles du Sacré Coeur. Une foule nombreuse et recueillie s'était donnée rendez-vous au temple du Seigneur.

La Fanfare de la Cité sous l'habile direction du dévoué Nicolas Pirotton a bien voulu prêter son précieux concours à cette festivité profondément religieuse et nettement nationale.

Le choeur de l'église enleva avec un brio remarquable la messe à 2 voix de l'abbé Muller et 2 chansons flamandes de circonstance.

Le sympathique Curé de la paroisse le R. P. Kwakman monte en chaire de sa parole éloquente gagna tous les coeurs par son sermon d'une haute éloquence sujet: "Laisser venir les petits enfants à Moi."

Dans le courant de l'après-midi nombre d'amis Français, Canadiens et Anglais venaient fraterniser avec nous et abondaient en éloges flatteurs pour l'organisation magistrale de cette cérémonie imposante. Notons tout spécialement la présence du maire de Winnipeg qui a passé une heure agréable parmi nous.

Notre curé bien aimé s'est fait un doux devoir de rendre visite aux heureuses familles pour les féliciter personnellement dans ces circonstances solennelles. De tout coeur merci au nom de tous pour cette nouvelle marque de haute estime et de dévouement pastoral.

BELGICA.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

La convention générale de l'Association aura lieu les 24-25 juin prochains. Nous attendons des délégués de toutes nos paroisses.

Messieurs les membres du Clergé sont tout spécialement invités à assister aux délibérations du congrès.

Les délégués qui arriveront en ville dans l'avant-midi du 24, sont priés de se rendre au bureau de l'Association, Chambre 6, Immeuble Provencher, auprès du secrétaire de l'Exécutif, afin d'y faire valoir leurs lettres de créance.

La séance du lundi soir commencera à 7½ heures.

Nous accusons réception des montants suivants, reçus pendant la semaine en priant les donateurs d'agréer nos remerciements:

Saint-Boniface: Un bienfaiteur de l'oeuvre, $50.00; M. Emile Lécuyer, $20.00.

Saint-Norbert: M. [illegible] Clouthier, $5.00; M. Joseph Champagne, $5.00; Victor Champagne, $5.00; Louis Goffart, $2.50; Joseph N. [illegible], $2.00; Couvent de St-Norbert, $2.00; Henri de Moissac, $1.00; Armand Champagne, $1.00; Vve J. M. D. [illegible], $1.00; G. P. Clouthier, $1.00; [illegible] Beaumont, $1.00; Recette [illegible] l'école des garçons [illegible] $18.70. Total $45.20.

N.-D. de Lourdes: Anonyme, $2.00; Mlle M.-F. H[illegible], $2.00; Mlle M. S., Institutrice, $1.00; M. Pierre J. Bos, $1.

Letellier: M. Horace Dansereau, $1.00.

St-Adolphe: M. Octave Le [illegible], $5.00.

[illegible]: [illegible] Caron, $1.00.

St-[illegible]: Zénon Tougas, $1.00.

[illegible]: M. [illegible] Bertrand, $1.00.

[illegible]: [illegible] St-Denis, $1.00.

Collège de Saint-Boniface

Distribution solennelle des prix, hier soir, au collège.

La cérémonie fut digne en tous points de la grande institution française de l'Ouest Canadien.

C. O. F.

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:—Que les membres de la Cour Taché No 252, ayant appris avec regret la mort du Frère Albert Bétournay, ainsi que la mort de l'épouse du Frère S. A. D. Bertrand, offrent à Mme Vve M. Bétournay, mère du défunt Frère Albert Bétournay, et au Frère S. A. D. Bertrand, ainsi qu'aux autres membres de leur famille, leurs plus sincères sympathies dans le grand deuil qui les afflige. Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du défunt Frère Bétournay, et au Frère S. A. D. Bertrand, ainsi qu'à la presse pour publication— Sec.-Archiviste.

SOIREE RECREATIVE

Le Cercle Dramatique Provencher de concert avec la Fanfare LaVérendrye donnera, le 25 du courant, une soirée dramatique et musicale, dont les recettes seront versées au fonds de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, dans la salle du collège.

Le programme, très varié, comprend, outre les morceaux de fanfare, une comédie et quelques chants et déclamations par des artistes locaux bien connus du public de Saint-Boniface. Entrée 35 sous. Portes ouvertes à 8 hrs.

Nos artistes autant que l'oeuvre à laquelle ils se dévouent méritent tous nos encouragements. Qu'on s'y rende en foule.

ROY-PRUD'HOMME

Monsieur et madame Louis-Philippe Roy sont de retour de leur voyage de noces.

Ils ont visité Banff et la Colombie-Anglaise. Ils sont actuellement les hôtes de Son Honneur le Juge et Mme Prud'homme.

INCENDIE

Le feu a failli détruire l'usine de M. Constant, manufacturier de pâtes alimentaires.

Notre brigade de feu mérite des éloges; car grâce à son action prompte et à son travail le feu n'a pu se propager ailleurs et les murailles du bloc ont été sauvées.

Navrante histoire de deux petits évacués

Abbéville—Ce sont deux petits évacués hospitalisés à Abbeville: Hélène blonde et mignonne, peut avoir quatre ans; André, brun et renfrogné, paraît cinq ans. Qui sont-ils? d'où viennent-ils? On l'ignore et ils ne savent pas le dire. Je les ai vus tous deux; j'ai appris comment ils avaient été trouvés, recueillis; j'ai tenté moi aussi de les interroger. Je crois que le récit de leurs aventures fera réfléchir bien des gens qui, peut-être, ne sont pas encore assez pénétrés de ce qu'est la calamité qui s'abat sur nos populations du Nord.

Je veux encore cherché le sujet de cet article; par hasard, des dames charitables qui se dévouent inlassablement auprès des évacués, m'ont signalé le sort d'Hélène et d'André, plus tragique puisqu'il accabla deux tout petits.

Je veux encore signaler qu'à Abbeville, l'Union Sacré n'est pas seulement une formule, c'est un fait. On voit dans les rues de la ville, M. Pierre sous-préfet s'entretenir amicalement avec Mgr l'Evêque d'Amiens sur les mesures à prendre pour secourir des malheureux: Mme la sous-préfète et la supérieure des Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul ont ensemble réalisé une très belle organisation pour hospitaliser les évacués qui passent ici en longues colonnes, exténués, affamés, désolés.

On devine maintenant qui me parla d'Hélène, d'André et d'autres encore que je n'ai pas vu, mais dont je connais les histoires et je n'ai pas besoin d'insister davantage pour qu'on sache qui étaient les deux femmes secourables qui m'accompagnaient tout à l'heure dans ma visite à l'hôpital.

En marchant vers le jardinet où jouaient des enfants j'appris ce qu'on sait sur la petite Hélène.

Au moment du recul, il y a un mois, alors que sous la poussée sauvage de l'ennemi, les habitants des villages devaient fuir sous les [illegible] un soldat anglais aperçut au bord d'une route, dans la région de Béthune, une fillette qui pleurait, couverte de sang. Il s'approcha. L'enfant était seule vivante près de plusieurs cadavres de femmes allongés dans l'herbe au milieu de quelques paquets. La pauvre petite était elle-même criblée de blessures.

On peut facilement reconstituer la scène qui précéda celle-là: des femmes fuyant leur village et l'obus boche qui tombe, tue la mère, blesse l'enfant...

Le soldat anglais prit la petite fille dans ses bras et la remit un peu plus tard à une dame qui elle-même l'amena à Abbeville. De [illegible]ogé, on ne sait ses moindres paroles, on soigne l'enfant, on l'interroge. Elle a dit s'appeler Hélène, elle parle de sa soeur Yvonne et quelquefois de "maman Eugénie". Un jour, voyant arriver une femme elle dit à la soeur qui ne la quitte pas: "Ah! Nono, là-bas!" On eut une lueur d'espoir, mais ce n'était pas Nono!

Me voici dans le jardinet, des enfants, dont l'aîné a sept ans, jouent, ce sont tous des petits évacués que les parents mettent à la crèche tandis qu'ils travaillent. On appelle Hélène et la fillette vient. Sous ses cheveux blond-pâle, relevés de chaque côté par deux gros noeuds, ses grands yeux bleus tristes se lèvent sur moi. Dans son bras droit, elle tient une vilaine poupée qu'elle serre avec amour, qu'elle regarde avec cet instinct qu'ont les petites filles. Et pour elle, qui possède déjà un si terrible secret qu'elle ne sait pas dire, n'est-ce pas là qu'est maintenant toute son affection?

Je m'agenouille dans l'herbe pour être plus près d'elle et je l'interroge. Elle me répète son nom, et aux autres questions que je lui pose elle ne répond que par oui ou non, d'une toute petite voix, effrayée d'abord, puis qui s'assure, parce qu'Hélène comprend que je ne suis pas méchant.

—Ton papa est soldat?

—Oui.

—Tu l'as vu en soldat?

—Oui.

—Et ta maman on lui a fait du bobo?

—Oui.

Mais là, je touche au drame. La figure d'Hélène se contracte. Pourquoi insister? C'est trop triste: le père soldat, la mère tuée, et là, l'enfant. La diversion est facile.

Qui veut m'envoyer la poupée promise et que je n'ai pas trouvée ici? Un petit colis à mon nom, aux bons soins de la Supérieure de l'hôpital général, rue Dumont, Abbeville. Si par hasard j'en reçois deux ou quelques friandises aussi, je suis bien tranquille la distribution sera facile entre les petits évacués qui sont là.

Hélène, qui marche difficilement, car ses jambes sont encore bandées à cause des blessures reçues, vient me reconduire en me tenant la main. Nous sommes des amis et nous nous reverrons. Un baiser a scellé notre amitié.

On me conduit près d'André. Pour lui, le mystère reste plus grand. Il est arrivé un jour à Amiens avec un convoi d'évacués recueillis dans un couvent. Personne ne savait qui était ce petit garçon qui paraît cinq ans et ne sait dire que son nom. Impossible d'obtenir une réponse à la moindre question. Au moment de l'évacuation d'Amiens, André fut confié à une dame de Ham, qui l'amena à Abbeville, à l'hôpital où se trouve Hélène. Je n'ai pas été plus heureux que les autres dans mes tentatives d'interrogatoire. André ne sait que pleurer et il ne veut pas quitter d'un instant la soeur qui s'occupe de lui.

A ce même hôpital d'Abbeville, on a reçu deux autres enfants dont l'histoire est aussi tragique. Ceux-là furent trouvés, il y a quinze jours, dans les ruines d'une maison d'Amiens qu'un obus boche avait démolie d'un seul coup. Au milieu de plus de dix cadavres, ils étaient les seuls survivants. La petite fille paraît avoir dix-huit mois, le garçon trois ans. Durant les quelques jours qu'ils restèrent à Abbeville, le frère ne voulut pas être séparé de sa soeur et l'on dut coucher les deux enfants dans le même lit.

On pourrait, hélas! citer d'autres cas de ces horreurs de la guerre. Il ne faut pas les taire tous: il faut qu'on sache, là où l'on souffre moins, ce qui se passe ici. Pour cela, il faut donner des exemples indiscutables et c'est parce que je les ai vus que je vous ai parlé d'Hélène et d'André.

Jean Clair-Guyot.

Le discours de Lord Derby

L'unité de commandement avait servi de thème principal à M. le président de la République dans [le] dernier discours que le même lord Derby, le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris pour lui souhaiter la bienvenue. Elle a figuré en bonne place dans le premier discours que le même lord Derby a prononcé depuis qu'il a revêtu ses hautes fonctions. Nous nous réjouissons de cette insistance. Elle prouve que les dirigeants de Londres et de Paris comprennent quelle est la condition nécessaire—sinon suffisante—de la victoire. Mais le représentant du grand pays allié a fait retentir une note nouvelle dont nous lui savons infiniment gré.

Le maréchal sir Douglas Haig et plus généralement ses compatriotes, n'acceptent pas le nouveau système comme on accepte une règle imposée, passivement, extérieurement. Ils lui donnent leur adhésion.

Ils donnent leur adhésion intime. Nous avons dit ici-même le grand sacrifice qu'ils ont consenti en se subordonnant au chef d'une armée autre que la leur; ils ont dû faire violence à leur tradition constitutionnelle pour faire ce que nous attendions d'eux. L'assentiment cordial qui nous est aujourd'hui promis ajoute beaucoup à la valeur de leur acte. Car nous n'avons aucun doute qu'avec les circonstances les accords relatifs au haut commandement devront évoluer. Forcément, la lettre sera changée. Si l'esprit n'y était pas, on ne pourrait être sans remettre tout ce qui a été accompli. Les paroles de lord Derby dissipent toutes les doutes. Au gouvernement français maintenant de justifier l'extraordinaire preuve de confiance qui lui est donnée.

Lord Derby était plus qualifié que quiconque pour exprimer le sentiment de l'Angleterre sur cette question, la plus importante de cette période importante. Il représente de façon éminente la tradition de grand esprit public qui a assuré la réussite mondiale de nos voisins. En France, nous n'avons rien de comparable à ce que sont le rôle et l'influence des Stanley dans le Lancashire, où ils ont leur domaine familial, Knowsley. En 1863, plutôt que de renoncer à cette royauté régionale, ils ont refusé la couronne de Grèce. "Nul ne s'étonnera de leur choix", écrivait un contemporain. C'est par de tels hommes que l'Angleterre a été exclusivement gouvernée jusqu'à ces derniers temps. Il faut lire l'admiration des Français que les révolutions ont constamment jetés de l'autre côté de la Manche au cours du XIXe siècle. Montalembert loue magnifiquement les "bancs laborieux et gratuits" de la Chambre des lords. M. Gavard, qui représenta la France à Londres, au lendemain de 70, envie ces grandes terres où depuis des siècles ni un arbre ni une pierre n'ont changé.

La bureaucratie les délégués des classes sociales nouvellement appelées à la vie politique sont arrivés au pouvoir. Les bancs des Communes ne sont plus gratuits. L'aristocratie, qui sans cesse s'assimile de nouveaux éléments, a conservé son rôle malgré tout. Elle donne le signal de tous ces mouvements volontaires qui, en Grande-Bretagne, précèdent et secondent sans cesse la mise en exécution des lois, en vertu de cette idée, instinctive chez nos voisins, que les textes machinalement obéis n'ont que peu de valeur. C'est ainsi qu'à l'appel et sous la direction de lord Derby, le recrutement volontaire discipliné a devancé et aidé les lois de conscription. En cette occasion solennelle où il prit la tête de l'élan militaire britannique, lord Derby retrouva, plus vivant que jamais, l'hégémonie exercée par ses ancêtres.

Cette grande civilisation politique, qui a pour fondement la liberté dans l'obéissance, poursuivra-t-elle sa glorieuse carrière? Cette mère du jury et du Parlement, qui chez ses enfants ne veut en appeler qu'au sentiment de l'honneur et de la dignité humaine, triomphera-t-elle des principes contraires, prussianisme et bolchevisme? La présente guerre règlera la question. Le pas qui se fait représenter parmi nous par lord Derby ne laissera ni en suspens ni en péril.

PERTINAX.

LA FRANCE ET L'OFFENSIVE DE PAIX BOCHE

"Qui donc pourrait désirer plus que nous la paix? Est-ce que nous ne soutenons pas cette guerre uniquement pour avoir la paix? Est-ce qu'en juillet 1914 ce n'est pas nous, les alliés, qui avons tout fait pour la conserver? Et si la paix n'existe plus, si nous avons dû nous mettre en guerre, c'est parce qu'il fallait, coûte que coûte, opposer la ligne des peuples libres à l'effroyable agression des vandales et des conquérants. Nous sommes debout encore devant leur invasion et nous refusons de leur livrer sans garanties, sans réparations le sort d'un monde qui ne doit son salut qu'à nos soldats.

"Qui donc pourrait nous faire grief de ne pas nous jeter bêlants sous ces mêmes dents qui déchirent pareillement et les chiffons de papier des traités et les plus élémentaires libertés des nations?

"Veut-on que nous bolchevisions toute l'Entente à l'image de la Russie? croit-on qu'il suffise d'être conviés à "parler de paix" sans autres précisions préalables pour nous livrer aussitôt pieds et poings liés à une Allemagne restée sourde jusqu'à présent non pas seulement aux suggestions du président Wilson mais aux propositions concrètes formulées par certains de ses propres représentants au Reichstag?

Ce serait par trop reconnaître que l'agresseur est maître de son heure et que nous avons tout juste la ressource de nous féliciter de sa condescendance et de sa magnanimité. Mais nous ne voulons pas davantage permettre à son militarisme de dire que c'est nous qui nous opposons systématiquement à la paix. Voilà le piège qu'il faut éviter—l'excuse qu'il ne faut pas donner aux généraux du kaiser pour justifier aux yeux de leurs peuples étrangement abusés une prolongation de leurs méfaits.

"Que l'Allemagne parle, nous sommes prêts à l'entendre. Autant nous nous refusons à de captieuses propositions de conversations indéfinies, autant nous hâte de savoir très précisément ce qu'elle veut examiner attentivement, quelles conditions elle met à la cessation de son banditisme et de son agression.

"D'un tel examen il ne peut rien sortir que de bon pour nous; nous avons les mains nettes et notre cause est juste, nous ne voulons rien d'autre que ce que M. Clemenceau a défini certain jour, une "paix juste et durable." Nous verrons bien si c'est celle-là qu'on nous propose. Au grand jour donc, messieurs les Allemands! Une fois encore, tirez les premiers."

"L'Homme Libre".

THEATRES

Walker— La représentation la plus réaliste de ce qui se passe sur le champ de bataille est donné au Walker par le Sergt. Arthur Guy Empey. Le public est emerveillé. Il vaut voir cette tragédie sans nom qui fait frémir. "Over the Top" sera donnée 2 fois par jour à 2.30 et 8.30.

Pantages—Cette semaine belles vues animées des représentations les plus récentes.

Dominion — La semaine prochaine belles pièces d'amour et de guerre.



CANADA

VOICI LE JOUR DE VOTRE ENREGISTREMENT

LE samedi, 22 juin, toute personne de l'un ou l'autre sexe, demeurant au Canada, âgée de 16 ans ou plus, doit se présenter en l'un des endroits indiqués pour l'enregistrement de la population, entre les heures de 7 heures du matin à 10 heures du soir, et y repondre véridiquement à toutes les questions énoncées sur la carte d'enregistrement.

Après avoir signé la carte et attesté ainsi l'exactitude des réponses, l'homme ou la femme, en cause, recevra un certificat d'enregistrement selon le modèle ci-dessous, que chacun désormais devra porter sur soi.

Pourquoi le Certificat est d'une Grande Importance.

Le défaut d'enregistrement entraîne une peine maximum de $100 d'amende et un mois d'emprisonnement, plus une peine additionnelle de $10 pour chaque jour, à dater du 22 juin, où l'enregistrement n'aura point été fait.

Aucun emploi ne pourra légalement être donné aux personnes non enregistrées, lesquelles seront incapables de toucher salaire pour travail accompli après le 22 juin. Les patrons gardant à leur service des employés non enregistrés seront passibles des mêmes amendes que celles applicables aux employés eux-mêmes.

Les personnes non enregistrées ne pourront pas légalement acheter des billets de parcours et seront dans le cas d'être empêchées de voyager par chemin de fer, bateau, etc. De même, elles seront exposées à se voir refuser la table et le logement en tout hôtel, restaurant, maison de pension, ou maison quelconque ouverte au public.

En un mot—toutes personnes non enregistrées et toutes personnes qui traiteront avec celles-ci, les sachant telles, encourent des peines lourdes de par la loi.

La Loi Veut l'Enregistrement—
Ne manquez pas de vous faire enregistrer.

Ce Certificat a pour Objet de VOUS Protéger. Obtenez-le et Portez-le sur vous.

